



Sommaire

P. 2 - Les actus de notre commune / Sorties-Événements P. 4 - Un PLU en cours d'élaboration P. 5 - Le groupe scolaire / Déchets et aaspillage P. 6 - Le haut débit, des évolutions arrivent P. 7 - Sapeurs-Pompiers volontaires, pourquoi pas moi? P.8 - Coupures électriques / Lutter contre l'exclusion avec **GRACES** P.9 - l'Art'Griculture s'expose / La fondation du Patrimoine P. 10 - La boîte à livres de Bilheux / Associations P. 11 - Le soldat Dupuit P.12 - État civil / Arbres de

Les Échos de nos Villages, une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28] 7 rue du Docteur Taugiourdeau 28170 Tremblay-les-Villages

Noël 2015

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon

Rédaction/Conception : Comité Communication Photos : Mairie de Tremblay ; freepik.com ; mentions spéciales

Impression : Topp Imprimerie (Gallardon - 02 37 31 08 00) Imprimé en 1 200 exemplaires Date de parution : Décembre 2015

PLUS QUE JAMAIS, SOYONS RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

Depuis juin, date de parution de notre dernier bulletin municipal, bien des événements ont rythmé la vie de notre commune. Il y a eu la fête de la musique, organisée par l'Association Famille Rurale, dont chacun garde un souvenir rythmé et chaleureux. Cette même chaleur a accompagné un peu plus tard notre 14 juillet à Tremblay, Chêne-Chenu et Saint-Chéron, une fête nationale rehaussée par un défilé de véhicules militaires et la musique de l'harmonie de La Loupe.

Dans un tout autre registre, l'été nous a permis d'assurer l'entretien des classes, de soigner nos espaces verts, les abords des bâtiments communaux. Merci à nos agents.

Comme nous nous y étions engagés, les élus sont allés à votre rencontre à Écublé-Bilheux, Theuvy-Achères, Neuville-Gironville. Des échanges riches qui nous ont permis d'entendre

vos préoccupations, et que nous poursuivrons au printemps prochain dans chacun des villages. Et puis, l'heure de la rentrée a sonné avec le forum des associations qui a mobilisé nos bénévoles. Un grand merci à eux

Pour le reste, vous le savez, le redressement de nos finances se poursuit, sous le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Elle vient de nous adresser un avis qui résonne, pour nous, comme un encouragement à maintenir le cap. Ainsi, nous allons pouvoir engager certains chantiers qui étaient signés par la précedente municipalité comme : l'accessibilité de nos commerces, des travaux de voirie, et nous avons pu engager quelques nouveaux travaux urgents comme le renforcement du réseau d'eau potable, la réparation des fuites d'eau, l'étayage de la poutre de l'église de Theuvy, la réparation des toitures de nos églises etc.

Malgré tout, la situation financière du SIVOM reste délicate, et nous incite à réfléchir aux transferts de certaines compétences.

À Tremblay, comme ailleurs, la baisse des dotations de l'Etat nous préoccupe également. Vous devez savoir qu'elle représente 11 milliards en moins pour les collectivités locales d'ici 2017. Au Département, au sein duquel je représente notre canton, cela se traduit par un recul des recettes de fonctionnement de 27 millions, jusqu'à cette même échéance. Bien sûr, au prix d'efforts de gestion sans précédent, tout sera mis en œuvre pour maintenir l'aide aux communes et aux intercommunalités, car il en va de la croissance et de l'emploi.

Il n'en reste pas moins vrai qu'en ces temps troublés, nous devons nous montrer responsables et solidaires. C'est vrai des grandes politiques mais aussi de petits gestes du quotidien. Dans cet esprit, nous vous invitons à adhérer aux actions engagées par la commune et l'école à travers des opérations comme « Nettoyons la nature », le tri des déchets, les actions anti-gaspillage, etc. Dans le même

registre, nous demandons aux habitants d'entretenir leurs bordures, de nettoyer leurs caniveaux, de tailler les haies, de tondre les pelouses sur l'espace public. Il faut le savoir, la commune ne pourra plus assurer ce service comme avant. C'est un acte de solidarité, de responsabilité, de nature à resserrer les liens entre les tremblaysiens et à contribuer quelque part à nos

efforts de redressement. Les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?

C'est au nom de cette solidarité qui fait la force de notre belle commune, que je vous souhaite à toutes et à tous, avec quelques semaines d'avance, un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Christelle Minard Maire de Tremblay-les-Villages

TROUBLÉS,
NOUS DEVONS
NOUS MONTRER
RESPONSABLES
ET SOLIDAIRES»

C'est vrai
aussi de
Dans cet
adhérer
la commu
opération
nature »,
anti-gaspi

«... EN CES TEMPS



SORTIES / ÉVÉNEMENTS

TRAVAUX

Nous pouvons enfin commencer le marché de travaux de voirie 2014 engagé par la précédente municipalité. En effet, pour honorer ce marché, nous souhaitions avoir l'assurance de pouvoir honorer le règlement. Ce qui est le cas aujourd'hui sans avoir recours à l'emprunt, puisque la Chambre Régionale des Comptes nous l'a formellement interdit.

Ce marché de travaux représente la somme de 285 000 € HT (342 000 € TTC) Il a été modifié par un avenant à la baisse avec l'accord de la sous-préfecture et de la Chambre Régionale des Comptes.

À ST CHÉRON-DES-CHAMPS

Mise en place de chicanes de ralentissements départementale : cette installation est provisoire, une prochaine réunion est prévue avec les riverains d'ici Noël pour recueillir les avis et définir les équipements définitifs

TREMBLAY-LE-VICOMTE

Début des travaux rue de la Poste semaine 45 ainsi aue la mise en accessibilite des commerces rue Docteur Taugourdeau. Durée des travaux : un mois Une réunion des riverains a eu lieu jeudi 29 octobre

NEUVILLE-LA-MARE

Travaux de reprise de voirie rue de la Liberté : intervention les semaines 46 et 47. Les travaux avaient été présentés aux riverains cet été

RESTE A RÉALISER

NEUVILLE-LA-MARE

Voirie trottoirs rue St Ihomer Une réunion est à fixer avec les riverains avant le démarrage de l'opération

Voirie trottoirs rue de la Golleterie Une réunion est à fixer avant le début des travaux

RENCONTRES HABITANTS / ÉLUS

C'était un engagement de notre campagne de 2014 venir à la rencontre des habitants de Tremblay-les-Villages afin de faire le point régulièrement et échanger avec les administrés. C'est ainsi que les premières rencontres ont eu lieu en juin dernier

Bilheux-Écuble: 13 iuin / Theuvy-Achères: 20 juin / Gironville-Neuville : 27 juin

Les prochaines visites à St Chéron/Fadainville, Tremblay/ Moreaulieu, Chêne-Chenu/Villette-les-Bois seront programmées au cours du premier semestre 2015.

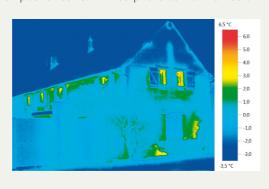




BALADE THERMOGRAPHIQUE

L'Agglo animera avec l'espace Info Énergie, une balade thermographique à Tremblay-les-villages le 21 janvier 2016. Les habitants recevront une invitation pour s'inscrire. Dix inscriptions au maximum seront

acceptées. Les habitations des inscrits, seront alors prises en photographie infra rouge. Une sortie en soirée permettra aux habitants qui le souhaitent d'effectuer un circuit à pied dans le village en compagnie du conseiller en énergie de l'Espace Info Énergie et de commenter en direct le cas de trois des habitations. La réunion se poursuivra à la salle des fêtes où seront présentés les 10 habitations sélectionnées, et où il sera répondu à toutes les questions sur les principes d'une bonne isolation et sur les dispositifs de financement. Contact Espace Info Énergie au 02 37 13 32 71





SITE INTERNET

Le 31 octobre dernier, la municipalité a inauguré son site internet ainsi que la tablette numérique de La Poste, avec tous les services en ligne, installée à l'accueil de la mairie. Vous pouvez maintenant vous connecter sur **WWW**. tremblaylesvillages.com pour vous tenir informé de ce qui se passe dans nos villages, des informations utiles sur la commune, les associations, l'école, la vie municipale...



UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Diplômé d'un Master 2 en Droit spécialisé dans la gestion des administrations publiques, le nouveau

secrétaire général, Guillaume Saint-Paul procède au remplacement de la secrétaire générale actuellement en arrêt maladie. Il était auparavant à la mairie d'Orléans et occupait le poste de chargé de mission des politiques d'Insertion et de l'Emploi. Il s'occupe principalement de la gestion des marchés publics, des finances, de la légalité des actes, des relations avec les partenaires institutionnels et du fonctionnement global de la mairie

Nettoyons la nature



Une guarantaine de personnes se sont retrouvées le samedi 26 septembre après midi à Tremblay pour l'opération "Nettovons la nature".

Les rues de Tremblay et de Bilheux ont été nettoyées par ce groupe de bénévoles très motivés.

Après l'effort, le réconfort, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter.

Notre Vierge de Pitié, La Pietà, est enfin revenue parmi nous....



Après quelques passées années dans l'atelier de restauration Paul Verdier Orléans, la très belle vierae de pitié datant de la fin du XVe est revenue dans son éalise de Chêne-Chenu à l'occasion des journées du patrimoine.

Cette sculpture est une représentation de la Vierge, déplorant le corps supplicié du Christ, posé obliquement sur son genou droit. Cette œuvre est probablement très précoce car la position du Christ n'est pas détendue et l'ensemble qu'il forme avec sa mère est très simple.

De nombreux visiteurs ont pu admirer la sculpture émouvante lors de l'ouverture de l'église au public le samedi 19 septembre. Pour la première fois depuis longtemps, une messe a été célébrée à l'éalise. La Vierge de Pitié a été bénie lors de cette célébration. Aux termes de la messe, un concert accompagné d'une lecture a été donné par Georges Pennetier (percussions) et Yann Bonny (lecture).

Fête de la musique



jour, un dimanche de juin ensoleillé, je renaîtrai le temps d'une longue journée musicale...

Comment qu'une rencontre intergénérationnelle, autour de la musique, autour de la fête de cet art se déroule en mes lieux...

Qui aurait pensé, ma pelouse foulée par quelques centaines de personnes heureuses. souriantes. venues écouter, vibrer au son des instruments et des voix en tout genre,

dont l'écho se répercutait sur mes troncs centenaires.

dont les notes dansaient autourdeleursbranches, dont les seules fonctions en juin de ces dernières années passées étaient d'arborer et d'ombrager un endroit de village central...

«Je ne pensais pas qu'un Une remorque agricole, quelques palettes de bois en guise de scène, là posées,

> musiciens d'exprimer leurs talents, au poil sonorisés,

Une buvette pourtant rôdée, quelque peu submergée,

Des partenaires variés, soutenants et dévoués,

Les soucis du quotidien devenant alors cadets,

Qu'il faisait bon respirer cet air de fête dans mon village de Tremblay...

Merci à Tous ceux qui m'ont fait revivre. ils se reconnaîtront

Vivement 2016 pour que je revive encore!

La place de Tremblay, pour Familles Rurales.»

La Biblio a fêté l'automne



La bibliothèque avait revêtu ses couleurs d'automne le samedi 7 novembre pour proposer son nouvel atelier.

vinataine d'enfants accompagnés de leurs parents et entourés de bénévoles sont venus découvrir les champignons avec François. Pour l'occasion, ils ont été invités

à fabriquer des marques pages d'automne, à cuisiner de la soupe aux champianons d'Halloween et ont assisté, dans la foulée, à la lecture de contes. À les entendre, ils sont reportis ravis

2

Vous avez dit PLU?

LE PLU est le Plan Local d'Urbanisme. il est le principal document de planification d'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace de Plan d'Occupation des Sols (POS)

depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains de 2000 dite loi «SRU»

UN PLU EN COURS D'ÉLABORATION

La commune de Tremblay-les-Villages ne dispose pas aujourd'hui de document d'urbanisme applicable sur son territoire. L'aménagement de ce dernier est ainsi soumis au Règlement National d'Urbanisme (RNU).



Le 3 juillet 2014, le Conseil municipal de la commune a délibéré pour prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document doit permettre à la commune d'organiser le développement de son territoire en matière d'urbanisme. d'économie, d'habitats, de protection du cadre de vie, de déplacements, l'environnement, etc.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la loi. En effet, au vu des évolutions législatives et rèalementaires (lois Grenelle 2 et ALUR) intervenues au cours de la dernière décennie en matière d'urbanisme et d'environnement, l'élaboration d'un PLU à l'échelle communale est devenue indispensable pour tout territoire souhaitant maîtriser son développement et anticiper ses besoins futurs.

Ce document vise à mieux organiser les constructions sur le territoire de la commune, à limiter la

consommation d'espace foncier agricole et à densifier dans le centre bourg (où sont les services, les équipements et les commerces).

La commune de Tremblay-les-Villages a souhaité appliquer l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®) pour l'élaboration de son PLU. Cette démarche vise notamment à renforcer la concertation avec les acteurs et habitants du territoire, afin de prendre en considération les attentes de chacun pour l'avenir de la commune. A ce titre des ateliers de concertation ont été menés à la fin de l'année 2014 au cours desquels les habitants ont pu s'exprimer sur des thèmes relatifs aux transports, à l'énergie ou encore à l'architecture.

Un diaanostic détaillé du territoire a été entrepris afin de déterminer ses caractéristiques en matière de démographie, d'habitat, d'activité économique. de transports, de paysages, d'environnement ou encore de patrimoine. Cette étape, associée aux ateliers avec les habitants, a permis aux élus de la commune de rappeler l'identité et les spécificités de notre commune, tout en permettant une meilleure compréhension de son évolution récente, en vue de définir un projet de développement cohérent.

l a ainsi été mis en évidence un développement urbain important sur la commune, allant de pair

avec une forte augmentation du nombre d'habitants au cours des 30 dernières années. Tremblay-les-Villages appartient à un groupe de communes qualifiables de « pôles de proximité », en raison de son offre de commerces, de services ou encore d'équipements publics à une population habitant un territoire rural. Sa relative proximité avec Dreux et Chartres explique ses dynamiques sur le plan démographique, immobilier ou encore économique.

Les élus du territoire travaillent aujourd'hui à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui constitue la pièce centrale du PLU et le projet de développement à venir pour la commune

Une cinquantaine de demandes d'urbanismes ont été déposées (CU, PC, PA etc...) y compris le projet communal des Eureliales. Le PLU sur lequel nous travaillons devra d'abord prendre en compte ces demandes et ne pourra probablement pas permettre d'ouvrir de nouvelles parcelles à la construction. C'est ce que l'on pourrait appeler un PLU de régulation.

Les habitants de la commune seront invités à une réunion publique d'information relative au contenu du PADD, très probablement avant la fin de l'année 2015.





Cette rentrée 2015 fut marquée par l'arrivée de six nouvelles enseignantes, d'une nouvelle directrice, par la fermeture d'une classe en maternelle et par une ouverture en élémentaire.

Actuellement, le groupe scolaire compte 15 classes soit 367 élèves.

LA MATERNELLE

En maternelle, il y a 128 élèves de la petite à la grande sections répartis en 5 classes:

- 7 la classe de petite section de Mme
- **7** la classe de petite et moyenne sections de Mme Desgrousilliers-Blanc
- **3** 3 classes de moyenne et grande sections de Mmes Charpentier, Leclerc et Venault
- 7 Sans oublier, la présence de 3 ATSEM à temps plein, Mme Thébault, Mme Philippe et Mme Girouard et de 2 ATSEM à temps partiel, Mme Bortolussi et Mme Hesbert.

I 'ÉI ÉMENTAIRE

En élémentaire, nous comptons désormais 10 classes soit 239 élèves.

- **7** 2 classes de CP de Mme Meslier et Mme Rousseau
- **2** 2 classes de CE1 de Mme Gauthier et Mme Fernandez
- **7** 2 classes de CE2 de Mme Adam et Mme Rennesson



- Mme Gilliaan
- 2 classes de CM2 de Mme Provost et Mme Moreaux.
- 7 Nous comptons aussi une nouvelle remplacante, Mme Riotteau et 2 enseignantes, en complément des temps partiels, Mme Lankiewitz et Mme Ferrol

A la tête de cette équipe, Mme Godon occupe le poste de direction, assistée de sa secrétaire Clémentine

Si vous souhaitez joindre la directrice, vous pouvez la contacter au 02 37 65 32 19.

le Centre de loisirs

la semaine du goût a mis en avant deux priorités : le gaspillage alimentaire et le remède pour moins gaspiller.

Nous avons mené une activité autour de ce thème, en termes de décoration du réfectoire.

En ce qui concerne le centre pur, nous travaillons sur le PASSÉ.

→ En maternelle Les moyens-grands travaillent sur les voitures et poupées anciennes, les rois, les reines, les châteaux (l'histoire de France)

Les petits sur l'évolution du doudou et des tétines.

→ En élémentaire : Les CP/CE1 sur le cinéma et le noir et blanc, Noël, la musique et la peinture

Les CE2/CM2 sur la Préhistoire, l'Antiquité et le Moyen-Âge

DÉCHETS & GASPILLAGE

(Seesihilisation



Après une rencontre avec la mairie et le SIVOM, le service déchets de l'Agglo du Pays de Dreux est intervenu auprès du centre de loisirs et des CM1 lors de la semaine du août.

Ludivine et Margaux accompagnées par Pollus et Vmax ont sensibilisé les enfants au tri sélectif et aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) à travers des jeux et activités ludiques. Durant des séances d'une heure, elles ont expliqué ce que l'on pouvait mettre et ne pas mettre dans les différentes poubelles, mais aussi comment faire pour ne pas jeter ses D3E.

Concernant le gaspillage alimentaire, les équipes du restaurant ont évalué le gaspillage alimentaire sur une semaine grâce à des pesées. Les résultats sont particulièrement bons puisque en moyenne 23,04 grammes par convive sont jetés à la poubelle alors que la moyenne nationale est de 120 grammes!

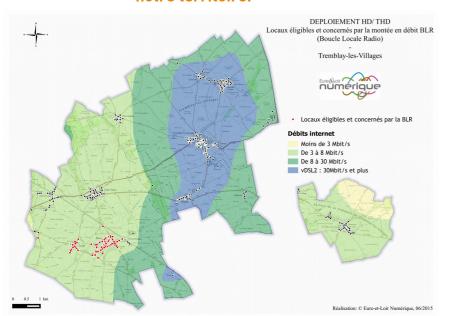
Les enfants du centre de loisirs ont décoré la salle de restauration à l'aide de panneaux visant à expliquer les méfaits du gaspillage et à délivrer des solutions. Ces solutions ont été revues lors des interventions où les écoliers ont pu apprendre à reconnaître un aliment périmé, mais aussi à décrypter les emballages.

LE HAUT DÉBIT

des évolutions annivent



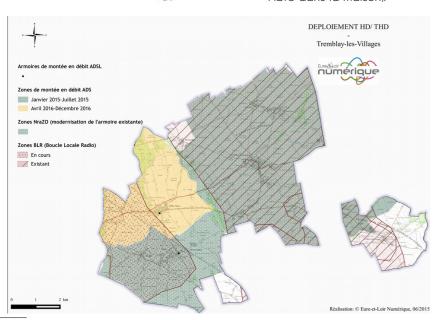




Zone de couverture Fibre Optique Zone de couverture Boucle Locale Radio Nogent La Local Calcala La Farti-Viciam Contraine Nogent La Local Contraine Nogent Nogent La Contraine Nogent Nogent Nogent La Local Contraine Nogent La Local Contraine Nogent La Local Contraine Nogent Nogent La Local Contraine Nogent Nogent La Local Contraine Nogent La Local Co

LA FIBRE OPTIQUE

Cette technologie permet des débits plus importants sur de longues distances. Notre territoire est traversé par la fibre optique ce qui permet d'améliorer le débit de toute la zone de Tremblay-les-Villages. Il n'est pas possible de se raccorder individuellement à la FO (dans ce cas, on parle de FTTH: Fiber To The Home, Fibre dans la maison).



LA BLR

Il s'agit simplement du transport d'informations par les ondes hertziennes (comme la TV, la radio, le téléphone mobile). Une antenne a été implantée sur le château d'eau de Villette qui permettra aux habitants proches (Villette, Petit-Villette, Achères, Bilheux et Écublé) de recevoir un débit jusqu'à 6Mbps (Mégabits par seconde). Il faudra placer une petite antenne (30cmx30cm) sur le toit en direction du château d'eau de Villette. Les opérateurs sont www.add-on-telecom.net, www.numeo.fr et www.wizeo.fr. Naturellement, la qualité de réception dépendra de la météo, de l'opérateur et de d'autres perturbations électromagnétiques (transformateurs EDF, lignes haute tension...). Une antenne BLR fait le bonheur des habitants de Serazereux depuis quelques années.

LE VDSL 2

Cette technique permet des débits plus importants. Attention, seules des habitations proches du répartiteur de France Telecom peuvent techniquement utiliser la technologie vDSL 2. Sur la carte jointe, il s'agit de Achères, Tremblay, Gironville et Neuville.

L'ADSL

C'est la technologie couramment utilisée dans nos contrées. Des modifications du réseau France Télécom permettent d'avoir des débits plus importants dans la majorité des villages de Tremblay. Par exemple, les habitants de Chêne-Chenu pourraient voir leur débit descendant passer de 5Mbps à 50Mbps. À Villette, le débit pourrait passer de 1Mbps à 15Mbps, (comme à Theuvy-Achères, Écublé et Le Péage). Evidemment, dans le meilleur des cas...

Pour arriver à cela, les armoires de montée en débit ont été installées à Chêne-Chenu et à Bilheux et les armoires existantes ont été raccordées par de la FO. Ces investissements ont un coût pharaonique mais sans ces investissements, nos villages auraient perdu tout intérêt d'installation de familles et d'entreprises. On aurait évidemment vécu un exode rural numérique.



Sapeur-pompier volontaire, je suis utile aux autres

Un feu peut survenir à tout moment et menacer ma vie et celle de mes proches ou de mon voisinage. La vie est fragile, et parfois ne tient qu'à un fil. Dans ces circonstances, les minutes sont précieuses ! Il faut agir vite et avec compétence.

Sapeur-pompier volontaire, je peux évoluer personnellement et professionnellement

En effet, être sapeur-pompier, c'est assouvir une envie d'être utile et c'est accomplir un acte citoyen. C'est appartenir à un corps plébiscité par une très grande majorité de nos concitoyens. C'est aussi s'enrichir par le contact avec des femmes et des hommes qui ont des profils différents, c'est partager son savoir, son savoir-faire et son savoir être, c'est s'intégrer dans une équipe où rigueur et convivialité cohabitent. L'engagement du sapeur-pompier volontaire permet de progresser dans ma vie professionnelle; les formations, les compétences et l'expérience acquises sont reconnues par l'éducation nationale et la réalementation du travail. Ainsi, des titres et diplômes permettent d'obtenir un emploi privé, autorisent l'accès aux concours de la fonction publique et permettent une évolution au sein de mon emploi par des qualifications nécessaires à la sécurité de l'entreprise ou des collectivités.

Sapeur-pompier volontaire, c'est un atout pour mon employeur

Au sein de mon entreprise ou dans ma collectivité, je suis un secouriste expérimenté qui réagit immédiatement sur toute situation accidentelle ou de malaise ; je suis un technicien du feu en prenant les meilleures dispositions pour sécuriser mes collègues et limiter les dégâts sur mon outil de travail. Mon patron peut utiliser mes compétences au sein de l'entreprise ; il peut aussi par voie de convention me laisser assurer mes missions de sapeur-pompier volontaire et ma formation sur mon temps de travail.

L'entreprise peut jouir d'avantages fiscaux et de compensations financières pour l'activité du sapeur-pompier volontaire prise sur le temps de travail que ce soit au titre de l'assurance incendie, dans le cadre de la formation professionnelle ou encore au titre du mécénat.

Sapeur-pompier volontaire, je suis acteur de la sécurité civile

En France, quelques 200 000 hommes et femmes consacrent du temps et vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études, ... Ils contribuent ainsi au maillage du territoire afin d'assurer un secours de proximité, rapide et efficace. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Les équipes du centre de secours qui desservent ma commune ont besoin d'être renforcées.

La sécurité, ce n'est pas que l'affaire des autres, c'est aussi la mienne! Alors, pourquoi pas moi?

Pour connaître les conditions d'engagement en qualité de sapeur pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au chef du centre d'incendie et de secours de sa commune en joignant un CV et une lettre de motivation ou de prendre contact avec le service départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir.

Nous organiserons tout début du printemps l'inauguration du centre de secours de Tremblay-les-Villages. Les travaux sont maintenant terminés, il reste à faire finir l'installation.

Vous serez invités à venir le visiter et échanger sur place avec les pompiers.

CONTACTS

CENTRE DE SECOURS DE TREMBLAY

Chef de centre : Adjudant-chef Cyrille HEBERT : 06 21 04 27 14 ou 1tremblay@sdis28.fr

MISSION VOLONTARIAT

Service départemental d'incendie et de secours 7 rue Vincent CHEVARD 28 000 CHARTRES 02 37 91 88 88 / missionvolontariat@sdis28.fr Contact SDIS 28 : contact@sdis28.fr

......









Des travaux sur le Poste Source de Vernouillet ont conduit à modifier (depuis le mois de mai jusqu'au 23 novembre dernier) le schéma d'alimentation de vos communes, induisant une augmentation du nombre de microcoupures.

ERDF déplore cette situation et a organisé, en partenariat avec votre municipalité, une réunion publique le samedi 21 novembre dernier, afin d'expliquer le contexte aux administrés qui ont répondu favorablement à l'invitation. Voici en synthèse les éléments à retenir:

Les microcoupures (0,3 seconde) ne sont pas une anomalie de fonctionnement. Elles sont l'entrée en action de protections permettant d'éviter que tout incident survenant sur le réseau électrique ne se traduise par une coupure d'alimentation irréversible ou la mise en danger d'autrui.

Les causes de mise en oeuvre des protections sont nombreuses (oiseaux, vents, canon à eau d'irrigation, branches d'arbres, panne matériel...). Depuis l'apparition des premiers troubles, ERDF recherche activement l'origine des perturbations afin de les éradiquer. Ces dernières semaines, peu de temps après avoir réparé un dommage visible (câble détoronné par la foudre), ERDF a vu reprendre les perturbations : nous sommes en face d'un défaut aléatoire, particulièrement difficile à cerner.

Les investigations menées par ERDF ont débuté il y a plusieurs mois, dès l'augmentation significative du nombre de microcoupures. ERDF a ainsi patrouillé les 28 kilomètres du réseau aérien alimentant vos communes sans trouver de désordre à l'origine des microcoupures. Les recherches se poursuivent actuellement par la visite de tous les postes de transformation de distribution publique et privés.

ERDF s'est engagée sur un rapport hebdomadaire auprès des élus de votre commune. À la demande de Madame le Maire de Tremblay-les-Villages, une seconde réunion publique sera organisée pour faire connaître les conclusions dès que les investigations permettront de conclure.

ERDF vous remercie de votre compréhension et vous assure qu'elle met tous ses moyens en oeuvre pour solutionner ce problème dans les meilleurs délais.

Si toutefois vous souhaitez faire part d'une réclamation à ERDF, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

Direction Régionale Centre ERDF Service Clients / BP 2048 37020 TOURS CEDEX 1



Lutten coutre l'exclusion avec GRACES

GRACES (Gestion et Regroupement Administratif des Contrat de l'Emploi et de la Solidarité), une association au service de la lutte contre l'exclusion :

L'association GRACES créée en 1992, est la principale structure d'insertion travaillant avec le conseil départemental, les collectivités locales, les établissements publics et privés, et les associations sur l'arrondissement de Dreux. Son action est centrée sur 3 axes : l'emploi, l'insertion et la mobilité en milieu rural. Les valeurs qui la guident au quotidien sont Insertion, Proximité, Mutualisation et lien Social

Ses champs d'actions principaux sont l'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA, la mise à disposition de demandeurs d'emploi auprès de structures adhérentes et l'appui à la mobilité par l'aide du transport en milieu rural (ATMR) pour une même finalité : l'accompagnement des publics en difficultés.

L'association est composée de 5 salariées (dont 2 temps partiels) avec 1 directrice, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 conseiller en formation et 1 chauffeur avec un conseil d'administration composé d'élus locaux. Elle est installée au 4 rue de Chateaudun à Dreux dans les locaux de la Maison de l'Emploi et des Entreprises du Drouais.



L'ART'GRICULTURE s'empose







ous côtoyons l'agriculture dans nos villages en passant devant un bâtiment, en étant émerveillé par les vagues de couleurs jaunes et vertes du printemps, en étant impressionné par les gros tracteurs ou autres machines surdimensionnées qui battent la campagne les jours de moisson. Mais cet univers est à la fois proche et loin de nos préoccupations. Quatre agriculteurs ont décidé d'ouvrir leurs exploitations pour parler de leur métier, de leur passion de la terre. Ils seront aussi la génération qui a fait venir l'art dans les fermes en invitant 5 artistes à

exposer dans une grange, dans un silo, dans un ancien four à pain... Le 14 juin 2015 à Bilheux, Theuvy-Achères, Jean-Paul Cormier, aquarelliste, Marie-José Gachenot, artiste peintre, Guy Jorry, sculpteur, Elise Giraud et Lou Morin, maîtres verriers ont enchanté les visiteurs grâce à leur palette de couleurs, leurs techniques et la poésie des histoires qu'ils nous ont offertes. Rendez-vous pour un prochain voyage artistique et agricole lors de la 3ème exposition ART'GRICULTURE le dimanche 11 juin 2017.













FONDATION DU PATRIMOINE

TREMBLAY-LES-VILLAGES, 6 ÉGLISES ET PLUSIEURS MONUMENTS

Vu la charge de travail et le financement qu'il faut pour entretenir et intervenir sur les monuments historiques et religieux communaux, notre commune doit trouver un partenaire de taille et de choix.

C'est pourquoi avec l'équipe du conseil municipal, les différents intervenants de l'animation de nos monuments, les représentants de l'église, et après consultation d'un architecte spécialisé, nous souhaitons ouvrir une souscription auprès de la fondation du patrimoine.

La fondation du patrimoine a pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Elle aide les propriétaires publics, privés et associatifs à financer leurs projets. Elle permet de mobiliser le mécénat d'entreprise et la défiscalisation privée. La souscription a pour but de collecter des dons qui permettent à la fondation du patrimoine d'abonder une cagnotte

proportionnelle à celle réalisée.

Au travers du site internet de la fondation du patrimoine, vous (particuliers et entreprises) trouverez les différentes modalités et les avantages fiscaux par vos dons.

Nous vous informerons en fin d'année par flyers ou sur le site internet de la commune de l'ouverture de la souscription.

<u>8</u>

distoire / Chêux Cheun et la seconde que mondiale

LA BOÎTE À LIVRES de Bilheux



• ébastien, un passionné de livres, s'est inspiré d'une idée venant des États-Unis, du "little free library" ayant comme slogan "take a book, leave a book" (prenez un livre, déposez un livre)

ll a créé sa boite à livres à partir de matériaux de récupération, l'a décoré et l'a planté devant sa maison depuis mi-aout.

On peut y trouver 80 livres où chacun peut venir librement en emprunter et en mettre un autre afin de partager ses lectures. L'idée de Sébastien c'est tout d'abord de partager son amour pour les livres mais également de partager ses connaissances pour que des passionnés comme lui puissent créer une boite à livres et l'installer. Si plusieurs boites à livres poussent dans nos villages, elles pourraient avoir des thèmes différents, et pourquoi pas devenir le village de France avec le plus de boites à livres!!

Vous pouvez venir échanger vos livres au 15 rue du jardin rond à Bilheux et si vous êtes intéressés par cette initiative vous pouvez contacter Sébastien Lefebvre :

celiaseb28@googlemail.com ou encore aller sur le site littlefreelibrary.org

Vous pouvez également consulter son blog : http://chtilibrairie28.over-blog.com

LE SOLDAT DUPUIT

souveuin pour les uns. devoir de mémoire pour les autres

de Chêne-Chenu fut frappée par de nombreux bombardements opposant les régiments de l'infanterie française aux Allemands. Beaucoup d'habitants partirent en exode pendant une semaine. De retour sur la commune, on déplorait





Entre le 14 et le 17 juin 1940, la commune plus de 1 000 morts, civils et soldats, français et allemands confondus. Parmi ces victimes, se trouvait le soldat Dupuit qui appartenait au Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (renommé depuis 1958 Régiment d'Infanterie des Chars de Marine ou RICM) installé dans le triangle Chêne-Chenu, Châteauneuf-en-Thymerais et Saint-Sauveur durant ces quelques jours.

> De ce soldat, nous avons peu d'informations : décédé entre le 22 et 23 juin 1940 et enterré au cimetière de Chêne-Chenu, son corps n'a jamais été rapatrié. La famille de ce défunt, originaire de Rouen, est pourtant longtemps venue sur Chêne-Chenu entretenir et fleurir la tombe de ce soldat.

> Le 11 novembre, nous avons honoré la mémoire des habitants de la commune et des soldats tués lors de la 1ère Guerre mondiale. Ce fut aussi l'occasion de penser à ce soldat inconnu à Chêne-Chenu mais qui a contribué, par sa bravoure, à libérer les Euréliens du joug de la tyrannie.

> La tombe du soldat Dupuit se trouve à droite de

PETITE ANECDOTE

Vous avez sans doute remarqué que l'église n'a plus son horloge. Lors des bombardements, un obus a traversé la facade à l'endroit même de l'horloge. Par chance, il n'a pas explosé mais a laissé un énorme trou. Il fut rebouché mais on n'a pas remplacé... l'horloge



Nous remercions vivement M. et Mme Rousset de Chêne-Chenu pour leur témoignage.

ASSOCIATIONS

CLUB PATCHWORK DE TREMBLAY

C'est par un beau week-end de fin septembre que le club de patchwork de Tremblay a exposé à la salle des fêtes de



LE FREESBEE : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À TREMBLAY

Vous les avez peut être déjà vu ? De nouveaux « projectiles » volent sur le stade de Tremblay...

En effet, une association d'Ultimate (Freesbee) s'est nouvellement implantée venant ainsi compléter les quelque 25 autres associations à votre disposition.

Ce nouveau sport, en plein essor, se déroule le lundi soir (20h - 22h) en extérieur sur le stade et le mardi soir (20h - 22h) en intérieur dans la salle

L'association a initialement vu le jour à Châteauneufen-Thymerais et compte déjà parmi ses adhérents 3 joueuses sélectionnées en équipe de France!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme SMIEJCZAK au 06 76 04 96 64 ou par mail pasnad1@free.fr



10





Naissances

Thomas BREARD, né le 17 avril Idriss MILADI, né le 11 juin Marius MAIGNAN, né le 30 juillet Dorian VADEBLÉ, né le 1^{er} août Maëlya LOUIS, née le ^{1er} août Enzo SEDJAÏ, né le 17 août Allan DEMARTIN, né le 31 août Gabin VERNON, né le 10 septembre Miya MARIEZ JEAUNAUD, née le 26 septembre Layana VAUGARNY, née le 3 octobre Elise DAVIRÉ-LOCHET, née le 19 octobre Sacha RULLAC, née le 1^{er} novembre



Mariages

Charlotte TONNELLER & Brice BICOCCHI unis le 2 mai Liliane RAGNO & Ralph DOS REIS unis le 6 juin Sandrine LEROUX & Laurent BADOUILLE unis le 13 juin Christine CWIKALOWSKI & Frédéric MARMONTEIL unis le 27 juin Aurore BAKER & Albert DENNEMONT unis le 25 juillet Aurélie SERGENT & Daniel PEREIRA unis le 1er août Maximilienne NGO MBE & Albert MOUTOUDOU unis le 13 août Tatiana ZHARINOVA & Karel ZIMMERMAN unis le 14août



Décès

Mireille GERVAIS, décédée le 18 janvier Christian ATIAS, décédé le 11 février René BOURGUIGNON, décédé 18 février Anne COURTEL, décédée le 05 mars Marthe CAHU, décédée le 29 avril Romulus DAVIRÉ, décédée le 29 avril Marie-Thérèse AMIOT, décédée le 25 juin Mauricette ROBERT, décédée le 12 août Louis ROUILLARD, décédé le 17 août Roland ZINDEL, décédée le 10 octobre Cécile DELZOR, décédée le 6 octobre Philippe DESESSARD, décédé le 31 octobre



SAMEDI 12 DEC.

à partir de 15h

ST CHÉrON

Animations, goûter pour les enfants

Visite du Père Noël

DIMANCHE 20 DEC.

à partir de 16h30

CHÊNE-CHENU

À la salle des fêtes Goûter pour les enfants Visite du Père Noël

DIMANCHE 13 DEC.

à partir de 15h

Tremblay

À la salle des fêtes

Arbre de Noël des enfants organisé par le CCAS de la commune

Spectacle «Marie Chipie», un conte musical ponctué de chansons pour enfants qui font aussi rêver les parents

Visite du Père Noël

les infos PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18 ouverte tous les matins de 8h30 à 12h15

SIVOM / 09 72 50 83 38 rue de la Croix Blanche du lundi au vendredi de 9h à 12h (sonner au portail de l'école maternelle)

École Maternelle / 02 37 65 24 10 École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65 lundi : 11h-12h / Mardi 16h15 - 18h15 / Mercredi 16h-18h / Jeudi 16h15 - 18h15 Vendredi 16h - 18h / Samedi 10h - 12h30

Centre de Loisirs / 02 37 65 35 99

Cabinet médical

Médecin 02 37 65 28 04 Dentistes 02 37 65 25 83

Pharmacie de Tremblay-les-Villages 02 37 65 22 73

Comité des Voisins Vigilants Michel Prévost / 06 07 97 98 94

> Gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais 02 37 51 60 25

Pompiers / 18 - SAMU / 15

Infos Transport à la demande, Déchets, Assainissement

Agglo du Pays de Dreux 02 37 64 82 00 ww.dreux-agglomeration.fr

> Eau / 02 37 65 28 18 ou votre maire délégué

Permanence CCAS

le 1^{er} lundi de chaque mois, de 16h30 à 19h, couplée avec un accueil administratif en mairie

Assistance sociale Conseil général

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois.

Médecin PMI

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

Permanence Mission Locale

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

JEUDI 14 JANV. 2016

de 14h à 18h GâLETTE DES l'OIS

À la salle des fêtes de Tremblay, avec spectacle pour les Ainés Organisée par le CCAS

CÉLÉBRATIONS DES MESSES

Dimanche 13 décembre à 9h30 Jeudi 24 décembre : messe de Noël à Challet à 19h Dimanche 10 janvier à 9h30